

NEUCHÂTEL La Ville ne s'oppose pas au géant jaune, mobilisation citoyenne.

Pétition pour sauver leurs postes

FREDERIC MERAT

Sur le principe, le Conseil communal de Neuchâtel ne s'oppose pas à la fermeture des quatre derniers offices postaux de quartier. Ne se satisfaisant pas d'un remplacement par des agences, des citoyens vont lancer une pétition.

Après que l'intention de la Poste a été rendue publique (notre édition du 11 décembre 2015), des habitants des quartiers concernés se sont mobilisés. Ils ont été reçus vendredi dernier par le conseiller communal Olivier Arni, avec un représentant des commerçants et une délégation de la Poste.

«Nous serons vigilants»

«La Poste a l'intention de faire évoluer les actuels offices en agences cette année», à Serrières et La Coudre. L'Ecluse et Vauseyon «vont aussi être étudiés en ce sens», selon l'élu socialiste en charge de l'Economie. Des garanties ont été données par la Poste sur le fait qu'une agence offre tous les services universels postaux, à l'exception principalement des versements en espèces. Les retraits sont par ailleurs limités à 500 francs.

«Vu les contingences auxquelles la Poste doit faire face, le Conseil communal n'a pas de position dogmatique. Par contre, nous serons très vigilants quant au respect des promesses faites concernant le maintien des prestations de qualité dans les quartiers», déclare Olivier Arni. «Le souci principal est de garantir que les personnes, notamment âgées, qui font leurs paiements en liquide



La Poste veut fermer ses offices de Serrières et La Coudre, puis de l'Ecluse et Vauseyon (de haut en bas et de gauche à droite). LUCAS VUITEL

puissent bénéficier d'un accompagnement adéquat leur permettant d'avoir les prestations attendues. Nous sommes très fermes sur les exigences, mais ouverts à une évolution. Au final, nous serons pragmatiques.»

«La Poste souhaite trouver de bonnes solutions, qui soient pérennes. Nous n'avons pas à nous prononcer sur la manière, mais sur la qualité des services», relève

le conseiller communal, renvoyant à la position du Conseil fédéral (lire ci-contre). La Ville se réserve toutefois le droit de saisir la Commission des postes en cas de non respect, par la Poste, des garanties données.

«Personnes âgées paniquées»

«La Ville ne s'oppose pas à cette évolution; elle va l'accompagner, la vérifier. Nous ne pouvons pas nous contenter de ça», souligne François Pahud, représentant des comités citoyens pour la défense des offices postaux de La Coudre, l'Ecluse, Vauseyon et Serrières. «La pétition est prête» et la récolte de signatures démarrera prochainement.

La pétition demande le maintien d'un «service intégral (postal et paiements)» dans les derniers



C'EST LA POSTE QUI DÉCIDE

«Olivier Arni est fataliste. Il devrait profiter des prochaines élections communales pour se battre», estime François Pahud, représentant des défenseurs des offices de poste. Le conseiller communal renvoie pour sa part à une prise de position du Conseil fédéral de septembre dernier, suite à une question du conseiller national socialiste Matthias Reynard (VS). Dans sa réponse, «le Conseil fédéral ne voit aucune nécessité de retirer à la Poste la compétence de transférer ou de fermer un point d'accès desservi. Le rôle de médiateur attribué à la Post-com semble opportun.» La Commission de la Poste, qui peut être saisie en cas de désaccord entre la Poste et une commune, n'émet que des recommandations, «la décision finale» appartient à la Poste.

La réponse rappelle notamment que «La Poste est tenue de fournir le service universel de manière rentable» et que «pour garantir un service universel abordable, elle est même tenue d'identifier sans cesse les économies envisageables». Enfin «le réseau suisse d'offices de poste est l'un des plus denses au monde».

offices postaux de quartier. Elle relève que «contraindre les habitants d'une commune de plus de 33 000 habitants et les entreprises à se concentrer sur deux offices postaux seulement est insensé».

Parmi les autres citoyens engagés, une personne relève que la pétition est «le seul moyen pour sonder l'opinion des gens». Une autre voix estime que la population doit s'exprimer. Active sur le site et la page Facebook «Touche pas à ma poste!», elle fait état de témoignages, notamment de «personnes âgées paniquées». Après s'être documentée, cette personne constate que «certaines agences ferment et ne sont pas remplacées; c'est un danger évident». Comme la disparition de cases postales ou même de boîtes aux lettres. ○

Ni date, ni partenaire

Dans la perspective du remplacement des quatre derniers offices postaux de quartier à Neuchâtel par des agences, «à l'heure actuelle, nous n'avons pas encore pris contact avec des partenaires potentiels», précise Isabelle Mouron, porte-parole de la Poste. «Il est donc impossible de mentionner des dates pour la mise en place des solutions alternatives aux offices de poste concernés. Bien évidemment, dès que la situation se précisera, nous ne manquerons pas – comme à notre habitude – d'en informer la population et les médias dans les meilleurs délais.»

Lors de la réunion de vendredi dernier avec la Ville et la Poste, les représentants des comités citoyens ont rendu cette dernière attentive au développement urbanistique planifié de certains quartiers en question, avec à la clé des centaines d'habitants supplémentaires. C'est «un critère que la Poste prend toujours en compte dans ses analyses du réseau. C'est d'ailleurs une des raisons majeures pour lesquelles la Poste s'entretient avec les communes avant de déplacer ou transformer un office de poste.» Les deux offices principaux de Neuchâtel «absorbent» plus de 60% des prestations aux guichets. ○



«Vu les contingences de la Poste, nous n'avons pas de position dogmatique.»

OLIVIER ARNI CONSEILLER COMMUNAL

CRESSIER La Maison Vallier accueille une exposition d'une artiste du village.

Vingt ans d'aquarelles, ça se raconte

Vingt ans qu'elle peint des aquarelles. Marianne Schneeberger tient à marquer d'une pierre blanche cet anniversaire en organisant une exposition à la Maison Vallier, à Cressier. Habitante de ce village depuis 2011, elle y enseigne son art dans son atelier nommé «Aquarelle à la carte». Un lieu où elle concocte aussi, régulièrement, des douceurs. Son exposition relate donc la traversée de ses vingt années de création, certains sujets les ayant traversés avec elle, d'autres ayant cédé leur place à de nouvelles expériences picturales. Imaginative, Marianne Schneeberger organise également des ateliers-découvertes dans le cadre de l'école primaire. Il faut dire que les enfants sont



Un parcours créatif entre sa première demeure cressiacoise au lieu-dit la Baraque (dans la forêt) et la seconde au cœur du village. TDR

importants pour cette mère de famille. Preuve en sont les quatorze ouvrages racontant des histoires illustrées qu'elle leur a destinés à ce jour. Sans oublier les autres publications relatives à la cuisine ou même à la vigne. En 2013, Marianne Schneeberger avait illustré «La fée de la vigne», un ouvrage écrit par le viticulteur Christian Fellmann (de la cave des Lauriers, à Cressier) pour raconter le travail de la vigne aux enfants toujours. ○ FLV

INFO+

Exposition à la Maison Vallier
Du 29 janvier (vernissage à 18h) au 7 février du lundi au vendredi entre 14h et 19h, ainsi que les samedis et dimanches de 10h à 18h.
Le samedi 6 février, une soirée contes sera organisée à 17h pour les enfants et à 20h pour tous.

EN IMAGE



LUCAS VUITEL

GORGIER

La RTS à l'école. Une équipe de tournage de la RTS était hier matin sur la place de sport du collège des Cerisiers, à Gorgier. Elle filmaient pour l'émission «Lire délire», à laquelle sept classes romandes participent. La classe de Simone Hovorka doit y présenter dans un clip le livre «La fille qui avait deux ombres», de Sigrid Baffert, en lice pour l'obtention du prix RTS littérature ados. La série d'émissions sera diffusée dès le 9 mars sur RTS2. ○ RÉD